

MARINGUES



Infos ... Infos

ELECTIONS PRUD'HOMALES 2002

Les élections prud'homales générales sont organisées tous les cinq ans ; c'est le 11 décembre 2002 qu'aura lieu le prochain renouvellement des conseillers prud'homaux.

Les personnes concernées sont celles qui répondent aux conditions d'électorat à la date du 29 mars 2002 ; trois conditions doivent être remplies : avoir 16 ans accomplis, ne pas avoir été déchu de ses droits civiques et être titulaire d'un contrat de travail de droit privé à cette date.

Les électeurs sont répartis dans deux collèges : salariés et employeurs qui sont eux-mêmes découpés en cinq sections : Industrie - Commerce - Agriculture - Activités diverses - Encadrement.

Chacun a dû recevoir sa carte électorale mentionnant le lieu de vote et les horaires d'ouverture du bureau. A Maringues, le bureau se tiendra en Mairie - Salle de Justice de Paix et sera ouvert de 8 Heures à 18 Heures.

REVISION ET REFONTE DES LISTES ELECTORALES

Les électeurs de la commune sont informés qu'il est procédé, conformément aux dispositions du Code Electoral, à la révision annuelle de la liste électorale et ce depuis le 1er Septembre. En conséquence, les demandes d'inscription sur ladite liste sont reçues du 1er Septembre au 31 Décembre 2002, en Mairie, où les personnes intéressées peuvent se présenter à cet effet, munies d'une pièce d'iden-

tité et d'un justificatif de domicile.

Au cours de la période de révision des listes électorales, la refonte triennale de ces listes fixée au 1er Mars 2003 conduira à l'établissement de nouvelles cartes pour tous les électeurs.

Concernant les listes électorales complémentaires des électeurs ressortissants de l'Union Européenne résidant en France, il est rappelé que la participation des citoyens de l'Union Européenne à l'élection des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription des intéressés sur lesdites listes qui sont également reçues du 1er Septembre au 31 Décembre 2002 en Mairie. Toutefois, l'intéressé conserve le libre choix de s'inscrire sur ET/OU l'autre de ces listes complémentaires.

PERMANENCE DE LA C.R.A.M.

Dans le cadre de sa politique de proximité et pour un meilleur service, la CRAM Auvergne a ouvert depuis le 4 novembre 2002, une agence à RIOM - 6 Avenue Virlogeux - Tél. : 04.73.67.12.30 - Fax : 04.73.67.12.31

Cette agence est ouverte au public :

- du Lundi au jeudi, de 8 heures à 16 heures 30 sans interruption

- le Vendredi de 8 heures à 16 heures sans interruption

Elle assure l'accueil et le traitement des dossiers pour les assurés et retraités du secteur.

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis plusieurs mois, la permanence du Conciliateur de justice n'est plus assurée dans notre commune.

Toutefois, une permanence existe en Mairie de Thiers tous les jeudis après-midi de 14 heures 30 à 17 heures 30 (uniquement sur rendez-vous).

Les personnes qui désireraient rencontrer le conciliateur doivent donc prendre rendez-vous au 04.73.80.88.80.

ANNEE 2003 CALENDRIER DES FOIRES

- 06 JANVIER : LES ROIS
- 03 FEVRIER : 1er LUNDI DE FEVRIER,
- 10 MARS : LES BRANDONS
- 14 AVRIL : LES RAMEAUX
- 28 AVRIL : QUASIMODO
- 26 MAI : LES ROGATIONS
- 09 JUIN : LUNDI DE PENTECOTE
- 30 JUIN : LA ST JEAN
- 28 JUILLET : DERNIER LUNDI DE JUILLET
- 1er SEPTEMBRE : 1er LUNDI DE SEPTEMBRE
- 06 OCTOBRE : 1er LUNDI D'OCTOBRE
- 27 OCTOBRE : LUNDI AVANT LA TOUSSAINT
- 24 NOVEMBRE : DERNIER LUNDI DE NOVEMBRE
- 22 DECEMBRE : LUNDI AVANT NOËL

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION CREMATISTE DU PUY-DE-DOME

Une permanence se tiendra en Mairie, Bureau n° 1 :

1er Trimestre 2003 :
- Le 15 Février 2003
de 10 heures à 11 heures 30

2ème Trimestre 2003 :
- Le 10 Mai 2003
de 10 heures à 11 heures 30

Editorial

Lecture, Connaissance, Culture

L'Hôtel des Ducs de Bouillon a marqué l'histoire de Maringues. Son aménagement en centre culturel avec bibliothèque multi média va débiter prochainement.

Les péripéties juridiques liées au legs OLLIER par lequel la commune est devenue propriétaire de l'immeuble, sont solutionnées ; à noter que dans cette affaire, nous avons, sans doute, été mal conseillés, notre bonne foi n'a jamais été mise en cause.

Dans les précédents bulletins, les problèmes rencontrés lors de la délivrance du legs ont été largement exposés, il n'y a plus lieu d'y revenir.

Dans les pages centrales de ce numéro, vous sont présentés les plans en coupe du bâtiment avec des repères par niveau.

L'Hôtel des Ducs de Bouillon marquera-t-il les années futures de notre commune ? Oui, je le crois sincèrement.

Il a pour vocation d'accueillir tous ceux qui souhaitent se cultiver, acquérir de nouvelles connaissances, s'informer sur les événements du monde.

Ce lieu doit favoriser les rencontres entre générations, les échanges, les dialogues.

Il s'adresse à tous, quelque soit l'âge, le milieu social.

L'accueil des jeunes et des tout-petits me semble être une priorité. Il est particulièrement important de développer très tôt l'intérêt du livre et de la lecture chez les enfants. Les locaux devront être adaptés à leurs attentes.

Nous devons aussi porter notre effort à destination de la jeunesse.

Les adolescents sont un public spécifique, fréquentant bien les bibliothèques mais sont à un âge où l'abandon de la lecture est un risque. Nous devons trouver les moyens de les fidéliser par la variété des ouvrages, la mise à disposition de nouvelles technologies.

C'est à ce moment là de la vie que se forge l'esprit de réflexion, le sens critique. Il est du devoir des élus d'offrir à leurs administrés les équipements nécessaires au développement de la connaissance.

Je sais que certains vont juger cet investissement superflu, les politiques culturelles sont loin d'être reconnues par tous. Elles sont pourtant un outil majeur du maintien de la cohésion sociale et de la citoyenneté.

Ce projet reflète la volonté de la Municipalité ; son aboutissement a demandé beaucoup d'énergie, de mobilisation avec le concours de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional pour le financement.

Début 2004, les nouvelles portes de l'Hôtel des Ducs de Bouillon s'ouvriront pour les Maringois ; à eux alors, d'écrire une nouvelle page de l'Histoire de cet immeuble.

Bernard FAURE



CEREMONIE DES VOEUX

A l'occasion de la nouvelle année, le Maire et son Conseil Municipal organisent une cérémonie des voeux :

VENDREDI 10 JANVIER 2003 A 19 HEURES SALLE D'HONNEUR (Place de la Mairie)

Ils seront heureux d'accueillir les représentants des associations, des administrations et les Maringaises et Maringois.



Au Collège Louise Michel

Le Collège et l'accueil des nouveaux élèves

Du 30 Septembre au 4 Octobre, 80 élèves du niveau 6ème ont renoué avec un accueil plus convivial, symbolisant leur entrée dans les «années collège» : ils ont participé à une classe de mer à Notre Dame de Monts (Vendée). Visites de l'Ecomusée de Daviaud, des bourrines et des marais salants, du moulin à vent de Rairé, de la Ferme Aquacole du Gois, de l'Ile de Noirmoutier et de son aquarium, ont alterné avec l'initiation à la pratique du char à voile, mais aussi aux premières expériences (pour beaucoup d'entre eux) de la vie collective. Ce séjour leur a permis de découvrir des paysages et des mentalités différentes, mais surtout les a aidé à faire leurs premiers pas dans l'Education Secondaire. A leur retour, leur joie de vivre et leur intégration dans l'établissement sont un gage de l'efficacité d'une telle opération.

Le Collège et les nouvelles technologies

Grâce aux aides financières accordées par l'Académie de Clermont-Fd et notre collectivité de rattachement, le Conseil Général du Puy-De-Dôme, l'établissement s'est doté d'un outil informatique très performant. Une salle spécialisée, comprenant 14 ordinateurs, a été restaurée par les soins de nos

agents d'entretien (de la conception du mobilier, à l'agencement et à la rénovation). Le réseau se voit prolonger progressivement dans les salles de classe, 7 classes sont déjà équipées, formant ainsi un maillage de l'établissement. Il offre ainsi la possibilité optimale à nos élèves d'accéder à bon nombre d'informations, mais aussi permet aux enseignants de personnaliser l'aide apportée à chacun d'eux. Gageons que la qualité du matériel mis à disposition puisse donner à l'ensemble les moyens d'une meilleure scolarité au Collège.

Le Collège et la vie culturelle

Au sein du Réseau d'Education Prioritaire « Enfants du Voyage », le Collège se devait de faire se rencontrer des personnes de nationalités et de cultures différentes.

Deux actions significatives ont rythmé notre année :

1) La venue du Groupe Musical «Cimbalova Kapela Klincovci» a marqué les esprits.

L'animation pédagogique a montré que tous nos élèves étaient curieux et intéressés, avec une forte envie de communiquer et d'échanger avec les musiciens, vivant pleinement ces instants. Il a fallu parfois peu de temps pour que le dialogue s'instaure, la langue utilisée par les musiciens se rapprochant de celle de certains de nos élèves.

Beaucoup d'émotion, d'énergie et d'envie se sont dégagées de ces séances.

Le concert du 29 mars 2002 a permis de faire apprécier la qualité des musiciens. Ce fut près de 2 heures et demi d'enchantement, de rêve, où étaient mêlés musique traditionnelle et grands classiques. Un concert admirable en tous points et une soirée qui restera dans les mémoires.

2) La programmation cinéma, réalisée en collaboration avec le Syndicat Intercommunal Ciné-parc, visait également les 2 publics :

- le public élève qui a travaillé sur le film «Swing» de Tony Gatlif a été séduit par cette «rencontre» avec un auteur trop mal connu, qui a su retracer la culture et la vie des voyageurs.

- le public adulte qui a répondu présent aux 3 soirées qui lui étaient consacrées. Une envie de poursuivre et de développer la démarche a été ressentie, un peu comme si ce projet avait généré de nouvelles énergies.

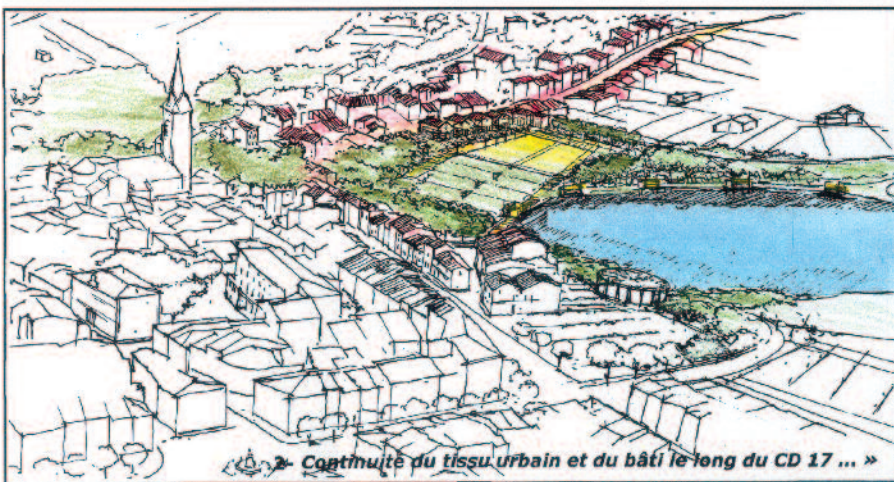
Il faut remercier les partenaires financiers, habituels maintenant, qui ont permis le déroulement de ces 2 actions, en particulier le Conseil Général et le Syndicat Intercommunal du Collège, mais aussi tous ceux, connus ou inconnus, qui ont participé au succès de ces actions.

Calendrier scolaire 2002-2003

	Semaine traditionnelle	Semaine 4 jours	Jours récupération (semaine 4 jours)	11 jours
Pré-rentree enseignants	lundi 2 septembre 02	lundi 26 août 02		
Rentrée élèves	mardi 3 septembre 02	mardi 27 août 02	mardi 27-jeudi 29-vendredi 30 août-lundi 2 septembre 02	4
Vacances de Toussaint	du mercredi 23 octobre 02 au lundi 4 novembre 02	du mardi 22 octobre 02 au lundi 4 novembre 02		
Vacances de Noël	du samedi 21 décembre 02 au lundi 6 janvier 03	du vendredi 20 décembre 02 au lundi 6 janvier 03		
Vacances d'Hiver (zone A)	du samedi 22 février 03 au lundi 10 mars 03	du vendredi 21 février 03 au mercredi 5 mars 03	mercredi 5-jeudi 6 vendredi 7 mars 03	3
Vacances de Printemps (zone A)	du Samedi 19 avril 03 au lundi 5 mai 03	du vendredi 18 avril 03 au lundi 5 mai 03		
Début vacances été	Samedi 28 juin 03	Vendredi 4 juillet 03	lundi 30 juin-mardi 1er jeudi 3 vendredi-4 juillet 03	4

Quartier du Pont d'Andou

Création d'une zone d'habitat



Le terrain communal surplombant le plan d'eau constitue un site privilégié et un lieu stratégique pour notre commune.

Dans le respect de nos engagements, nous en avons confié l'aménagement à l'OPAC.

Le projet consiste à créer un nouveau quartier, qui avec la vue du vieux MARINGUES, de l'église en toile de fond avec son rempart, devra parfaitement s'intégrer dans le relief paysagé avec du bâti et de la verdure.

Plusieurs architectes ont été sollicités selon un marché de définition établissant un fil conducteur d'aménagement. Après

présentation de leurs esquisses, le cabinet BFR Architectes a été retenu (10, Place Thomas à Clermont-Ferrand).

Les principales caractéristiques du projet peuvent se résumer en trois éléments :

- Effet de placettes
- Continuité du tissu urbain
- Préservation du cadre naturel

Une attention toute particulière sera apportée à la densité de l'opération.

L'espace public devra être aménagé de façon la plus naturelle possible et être en cohérence avec le plan d'eau. Une relation sera aussi organi-

sée entre la passerelle existante et le site.

Huit logements locatifs de type pavillonnaire sont prévus : 4 type 3 - 3 type 4 et 1 type 5.

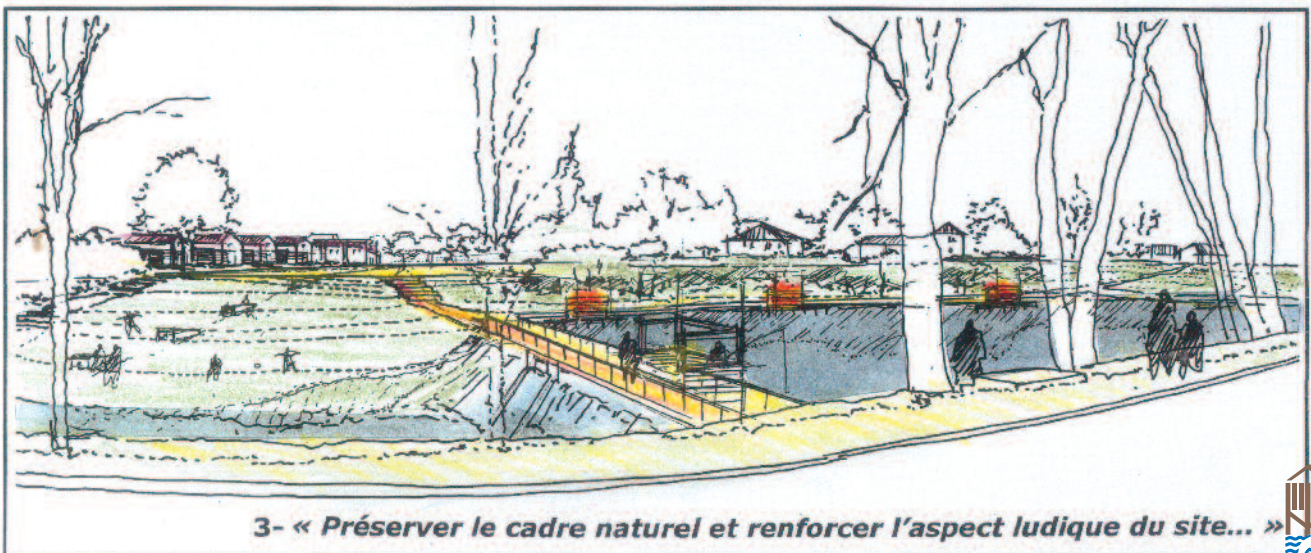
Un élargissement du chemin de la Croix du Fût est envisagé ainsi qu'une reprise du mur longeant la rue du Faubourg d'Andou.

La maîtrise d'ouvrage est assurée conjointement par l'OPAC pour les logements, et par la commune pour leurs abords et l'espace public.

L'on peut raisonnablement penser que la réalisation des travaux pourra débuter fin 2003, sous réserve de l'inscription du financement des logements dans la programmation de l'Etat.

Lors de nos prochains bulletins, nous reviendrons sur ce projet de manière plus détaillée.

Les croquis et le plan de masse vous permettent d'ores et déjà d'avoir une idée.



Solidarité



DON DU SANG

« La flamme de la vie », flamme symbolique du don du sang à l'image de la flamme olympique, a relié la ville de Strasbourg à Clermont-Ferrand, siège du 33ème Congrès National des donneurs de sang bénévoles en circulant dans le département.

Arrivée à Maringues le lundi 06 Mai 2002, rond-point Tournesol, après une exposition Place François Seguin, elle est reçue en Mairie au cours d'une sympathique réception avec les enfants des écoles et les associations.

COLLECTE DE SANG 2003

A la demande de certains donateurs, à titre expérimental, la première collecte 2003 aura lieu le soir de 16 heures 30 à 19 heures le Lundi 24 FEVRIER .

La deuxième se déroulera le Mercredi 27 AOUT de 8 Heures 30 à 11 Heures.

Salles d'Honneur et Annexe - Place de la Mairie.

RESTOS DU CŒUR

Le bilan de la campagne d'hiver 2001-2002 montre une forte augmentation dans les grands centres. Elle s'est déroulée du 10 Décembre 2001 au 30 Mars 2002 et a donc duré 16 semaines ; ceci grâce à l'aide conjuguée de l'Association Nationale et du ramassage dans les grandes surfaces. Les inscriptions des bénéfi-



ciaires ont commencé mi-novembre et se sont prolongées toute la durée de la campagne, avec comme souci, d'être au plus juste et de cibler au mieux les personnes les plus démunies. Il a fallu appliquer avec rigueur, mais compréhension, le barème établi par l'Association Nationale.

Sur le Puy-De-Dôme, 734 bénévoles se sont inscrits cette année ; ceux-ci consacrent une partie de leur temps à la distribution alimentaire, à l'aide à l'insertion ou ailleurs.

Respect, solidarité, engagement, convivialité, neutralité et complète gratuité, autant de mots qui engagent les bénévoles. Pour agir plus efficacement, des stages de formation spécifique ont été organisés.

Mais que seraient aussi les Restos sans ces généreux donateurs ? 1872 donateurs privés, ainsi que mairies, entreprises, comités d'entreprises, associations, établissements scolaires sont à remercier pour leur aide ; ainsi 285 674 repas ont été distribués à 1679 familles.

Au centre de Maringues : 66 familles bénéficiaires ont reçu 18 753 repas.

La campagne 2002-2003 a débuté le 09 Décembre ; les jours d'inscriptions ont été les suivants :

- Lundi 25 Novembre
- Jeudi 28 Novembre
- Lundi 02 Décembre
- Jeudi 05 Décembre

de 14 à 16 Heures à la Maison Sociale, Rue de la Corne

Cette année, l'accent sera mis sur l'accueil, l'écoute et le suivi des bénéficiaires.



REPAS A DOMICILE

Un service en progression s'adressant nous le rappelons à toutes les personnes à partir de 65 ans, aux personnes handicapées sans condition d'âge ou aux personnes momentanément dans l'incapacité de faire leur repas, suite à une maladie, un accident, une opération ...

Dans tous les cas, un minimum de 20 repas par mois est souhaitable. Les tarifs sont révisibles tous les ans pour l'année civile.

Tarif du 01 Janvier 03 au 31 décembre 03 :

5,50 €
entrée/viande/légumes

6,30 €
entrée/viande/légumes
potage/dessert



SECOURS POPULAIRE

L'antenne du Secours Populaire de Maringues remercie la Municipalité du don effectué pour sa participation à la campagne de solidarité envers les sinistrés du Gard.

Mr Miguel qui a édité des livres pour enfants a bien voulu laissé une part de cette vente au Comité de Thiers du Secours Populaire et des bénévoles ont participé à la brocante de la fête patronale. La somme recueillie est une aide aux actions ponctuelles, par l'intermédiaire de l'Assistante Sociale, sur Maringues.

Le logo de l'école Anatole France



Au cours de l'année passée, tous les élèves du CP au CM2 en passant par la Clis ont été sollicités afin de créer un logo représentant leur école.

Par la suite, des délégués de chaque classe ont été élus pour choisir le logo de l'école parmi les nombreuses propositions.

• **Vendredi 18 Octobre 2002**
Citrouilles, sorciers, sorcières, vampires...ont animé les rues de la ville à l'occasion du défilé d'Halloween.
Beaucoup de bonne humeur tout au long de la journée.



• **Nouvel aménagement dans la cour**
La municipalité a doté l'école d'un nouveau préau et de sanitaires parfaitement adaptés. Durant les vacances de Toussaint, elle a également refait le bitume de la cour.

• Quelques dates

- 6 décembre 2002 : Téléthon
- 16 décembre 2002 : Marché de Noël
- 28 mars 2003 : loto
- 17 avril 2003 : olympiades
- 14 janvier 2003 et 13 mai 2003 : réunions parents enseignants

• Nouveaux ordinateurs

Grâce aux efforts conjoints du Syndicat Intercommunal du collège, de la DATAR et de l'Education Nationale, l'école a obtenu 4 ordinateurs multimédias et leurs logiciels. Désormais, l'école dispose de 7 ordinateurs pour per-

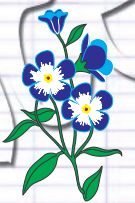


mettre à tous les élèves de se familiariser et de se perfectionner, avec cette nouvelle technologie, dans les meilleures conditions.

• Ecole fleurie

Le 21 octobre 2002 les élèves avaient rendez-vous avec le jury des "Ecoles fleuries" qui leur a remis les prix attribués à l'école pour sa participation au concours.

Pour la troisième année les élèves ont décidé de poursuivre leurs efforts en participant une nouvelle fois à ce concours.



L'Art en fête

Depuis 8 ans le salon artistique automnal de l'atelier artistique de PRO PATRIA "La Boîte à Couleurs" prend de l'importance. D'année en année cette exposition s'inscrit comme un véritable rendez-vous culturel dans notre ville. C'est aussi une occasion unique de rassembler diverses formes d'expression artistique : huiles, pastels, encres, fusains, aquarelles,..., sculptures, maquettes, photos, etc. Cette année c'est 39 artistes qui exposaient près de 200 œuvres, chacun avec sa singularité.

La municipalité a souhaité s'associer à cette manifestation en créant le Prix de la Ville de Maringues.

Pour l'occasion la commission

affaires scolaires et culture a constitué un jury composé de 6 membres :

- Président : Robert IMBAUD
- 3 membres : choisis parmi les habitants de Maringues pour leurs compétences :

Mlle Marie France GIRARD
M. Philippe MONLOUP
Mme Rose REISCH
- 3 élus de la commission

scolaire et culture :

Mme Monique MIGUEL
M. Michel MUS
Mme Sylvie REISCH

Après passage du jury, le résultat a été annoncé lors du vernissage de l'exposition le Samedi 2 novembre 2002 en soirée.

146 œuvres dans la catégorie tableaux étaient en compétition. Les notes s'échelonnaient de 9 à 15,62. L'oeuvre qui a obtenu la note de 15,62 était "Nature morte aux pichets" de Jocelyne LOUBAT de Maringues.

Elle s'est vu remettre le prix qui était un magnifique livre sur l'art "Des impressionnistes à l'art moderne" ainsi qu'un diplôme.



Travaux au groupe scolaire Anatole France

UN ESPACE DE VIE AMELIORE

Jeux à l'abri et hygiène

Sur l'emplacement de l'ancien préau, il avait été décidé de construire un nouveau préau avec un bloc sanitaires. Les sanitaires existants pour les sections élémentaires n'étaient plus adaptés.

Les travaux ont été rondement menés du mois de juin à la fin juillet et pour le gros œuvre l'équipe technique de la commune a été d'une efficacité remarquable.

Le nouveau préau d'une surface équivalente au précédent est doté d'une superbe charpente en bois recouverte de tuiles.

Le bloc sanitaires en forme de petite maison comporte dans un environnement spacieux et coloré des lavabos, 3 urinoirs, 6 WC individuels et 1 WC pour handicapés. Cette belle réalisation bien nécessaire va permettre de concilier hygiène et bien être. Par la même occasion, le local des anciennes toilettes des plus petits a été réaménagé en buanderie et local de rangement.



Aire de détente

Après la réfection totale de la cour de l'école, avec l'enrobé qui a été refait, des touches de couleur apportées par des disques de sable rose autour des arbres existants et un espace destiné à la plantation de différents arbres pour former un bosquet, on peut affirmer



que les enfants pourront jouer dans un cadre agréable.



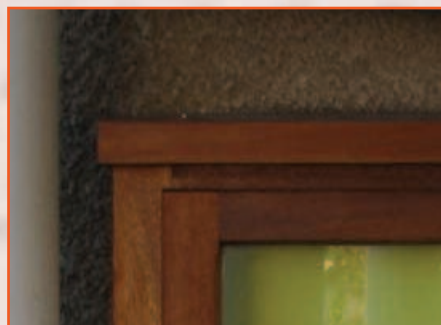
Sécurité et stationnement

Depuis le début des vacances de Toussaint, le parking a retrouvé une surface uniforme avec la rénovation de l'enrobé. Les traçages au sol et un espace protégé, réservé à la descente et à la montée dans les cars, prévus un peu plus tard, vont permettre d'améliorer la sécurité de circulation des écoliers.



Communication

Avec plus de surface, les informations concernant le groupe scolaire seront à l'abri des intempéries dans le nouveau panneau d'affichage.



Effectifs

En augmentation avec 202 élèves dont 66 en préélémentaire et 136 en élémentaire répartis dans 10 classes.

Renforcement et rénovation de l'informatique à l'école

De nouveaux ordinateurs ont été distribués aux 10 écoles du réseau et Maringues dans ce cadre se voit doté à la rentrée 2002 de 8 machines modernes au lieu de 1 à la rentrée 2001.

COÛT DES TRAVAUX (Préau - sanitaires)

Lot 2 : Charpente
Entreprise DOLAT - LUZILLAT
24.633,46 € TTC

Lot 3 : Couverture - Zinguerie
Entreprise SIEGRIST - AUBIERE
7.732,61 € TTC

Lot 4 : Menuiseries extérieures et intérieures
Entreprise BONHOMME - MONS
6.062,74 € TTC

Lot 5 : Plâtrerie - Peinture
Entreprise UNIBAT - MARINGUES
10.733,25 € TTC

Lot 6 : Carrelage - Faïence
Entreprise AYMAIN
CREUSIER LE NEUF (03)
5.892,05 € TTC

Lot 7 : Plomberie - Sanitaire
Entreprise GUILLAUME
AIGUEPERSE
12.280 € TTC

Lot 8 : Electricité - Entreprise
CHASSAGNE - MARINGUES
2.706,33 € TTC

Lot 1 : Gros œuvre - maçonnerie

Les travaux ont été réalisés en régie directe par la commune, avec ses services techniques
35.000 € TTC

Leur financement :

- Prêt : 35.000 € (Crédit Agricole - 15 ans - taux fixe annuel 4,75 %)
- Montant de l'annuité = 3177,43 €
- Solde : autofinancement

Echos de l'Ombelle

L'ANIMATION A LA MAISON DE RETRAITE POURQUOI ? COMMENT ?

Au sein de la maison de retraite, l'animation a pris une place importante. Elle permet aux résidents de se divertir et d'occuper plus facilement les journées en fonction des goûts et des choix de chacun. Elle est également source d'échanges et de dialogue et permet de répondre aux besoins de la vie quotidienne (aide au courrier, courses au marché, lecture des journaux ...).

Il y a de nombreuses façons d'intervenir dans le cadre de l'animation ; par l'intermédiaire d'artiste bénévole (ISAFLO en peinture) ; de spectacles de variétés proposés par des professionnels ; d'ateliers (théâtre, décoration, chansons, ...) en vue de développer ou de maintenir les acquis et le sens artistique de chacun.



L'animateur doit devenir l'intermédiaire entre le monde extérieur et l'institution, en vue de favoriser les échanges internes (entre résidents et familles) et externes (avec l'école primaire Anatole France, avec d'autres maisons de retraite, par des visites de musées) et en vue de développer le dialogue pour vaincre l'isolement des personnes âgées au sein de notre société.

D'autres partenaires de l'établissement complètent leur activité par des séances d'animation ludiques (jeux de société, de cartes), corporelles en vue de maintenir une bonne image de soi (coiffure, soins esthétiques, pédicure ...), festives (déjeuner des anniversaires, atelier pâtisserie, sorties restaurants) ou toniques (gymnastique, entraînement aux olympiades, animations spécifiques pour les personnes dépendantes).

QUELQUES REACTIONS DE RESIDENTS EN FONCTION DES FESTIVITES PROPOSEES CET AUTOMNE



Défilé de chars et concert des Enfants de la Limagne sous le kiosque lors de la fête de MARINGUES :

- Mme P «c'était mieux que les autres années»
- Mme C «ça nous a beaucoup plu. Les chars étaient originaux »



Groupe folklorique :

- Mme B «les danseurs étaient exceptionnels, cela m'a

rappelé mon jeune temps»



Défilé des enfants de l'école pour Halloween :

- Mme R «ils étaient vraiment mignons dans leurs costumes, on aime beaucoup les enfants»
- Mme B «les enfants n'avaient pas l'air impressionné, ils étaient sages et agréables»



Ensemble de musique slave :

- Mme B «c'était merveilleux. La violoniste était parfaite et le pianiste fut un très bon accompagnateur. Aucun groupe venu précédemment m'a autant enthousiasmé ; cela m'a emballé.»

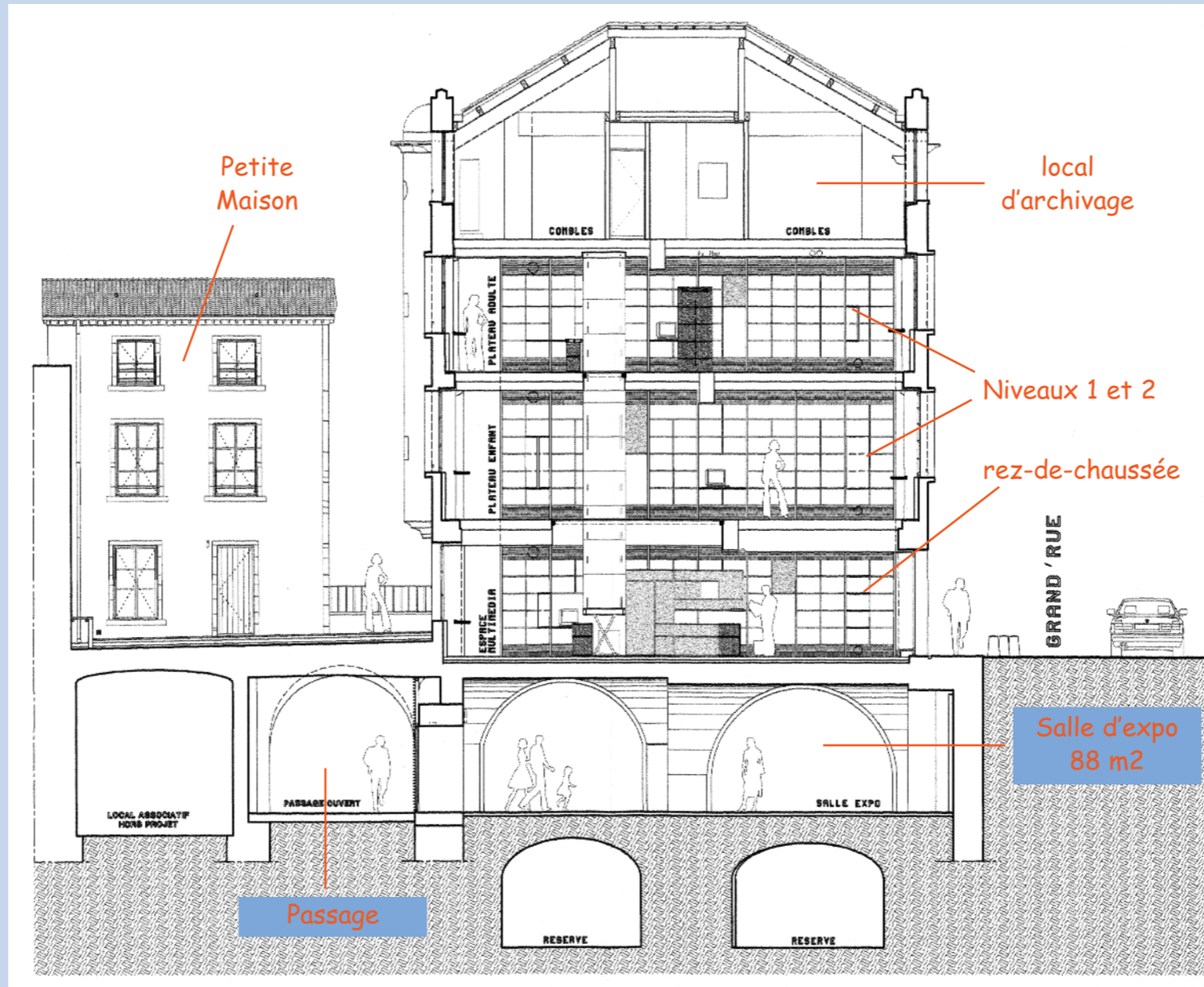


En conclusion, l'animation crée un dynamisme, établit des liens entre les résidents et leur entourage. Grâce à ces activités, la maison de retraite devient un lieu où il peut aussi faire bon vivre.

L'Hôtel des Ducs de Bouillon

Le programme pour la réhabilitation de l'immeuble s'est orienté autour de 3 axes :
 L'aménagement en centre culturel de type bibliothèque multimédia
 Une salle d'expo-rencontre
 Une capacité d'archivages
 Ces éléments ont déterminé très fortement la répartition des locaux par niveaux

- Niveau - 1 :**
 Ouverture d'un passage (Rue de Bouillon - Rue Annat)
 Local pour expositions et animations avec une salle voûtée (88 m² environ).
- Au Rez-de-Chaussée :**
 Bibliothèque : 1er plateau (94 m²)
 - avec point d'accueil
 - consultation fichiers
 - espaces périodiques et multimédia
 - sanitaires
- Niveau + 1 :**
 Bibliothèque : 2ème plateau (94 m²)
 Espace consultation lecture bureau de rangement pour service
- Niveau + 2 :**
 (identique au N + 1)
- Niveau + 3 :**
 Local d'archives



- Subventions obtenues**
- **Préfecture :** Dotation Globale d'Equipement
22 890 €
 - **DRAC :** Dotation Générale de Décentralisation Concours particulier Bibliothèque
304 375 €
 - **Conseil Général :** bâtiments communaux ouverts au public
120.000 €
 - **DRAC :** Edifice inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (façades - Toitures)
15 434 €
 - **Conseil Général :** Edifice à l'ISMH
36 584,85 €
 - **Conseil Régional :** Edifice inscrit à l'ISMH
30 868 €

Les objectifs de l'aménagement intérieur sont de donner au lieu un caractère de convivialité et de chaleur, dans une logique d'espaces assez ouverts (peu de cloisonnement).

Les choix architecturaux se sont attachés à rendre la bibliothèque lisible afin que le public puisse se déployer avec aisance dans les étages.

- Deux points sont particulièrement importants dans ce traitement :
- La signalétique
 - La création d'une vision verticale par effet de trémis
- La petite maison située sur la terrasse arrière est également réhabilitée ; sa vocation est exclusivement d'usage privatif pour le ser-

vice (rangement - réserve - atelier de réparation des ouvrages...)

L'année a été consacrée au montage du dossier. De nombreuses réunions se sont tenues entre élus et maître d'œuvre pour l'élaboration de l'avant-projet détaillé, puis du dossier de consultation des entreprises. La recherche des financements extérieurs a aussi mobilisé beaucoup d'énergie.

Compte tenu des délais réglementaires relatifs à la procédure d'appel public à la concurrence et de mise au point des marchés, les travaux verront leur commencement d'exécution début 2003.

L'équipe de conception et d'ingénierie

- **Maître d'ouvrage :**
COMMUNE DE MARINGUES
- **Mandataire :**
OPAC DU PUY-DE-DOME
32 rue de Blanzat
CLERMONT-FERRAND
- **Maître d'œuvre :**
 - **Architectes :**
David MARCILLON
Philippe THUILIER
20 Place Delille
CLERMONT-FERRAND
 - **BET Structure :**
BETMI
23 rue Horace Vernet
CLERMONT-FERRAND
 - **Economiste :**
Yves LEVADOUX
11 rue de la Piscine
CHATEL-GUYON
 - **BET Fluides :**
BETALM
9 rue des Varennes
AUBIERE

- **Bureau de contrôle :**
APAVE
30 Bd M. Pourchon
CLERMONT-FERRAND
- **Coordination de sécurité et protection de la santé :**
SCOP B. DEBOST
102 Av. de Vichy
BELLERIVE-SUR-ALLIER

La fête annuelle ... La fête annuelle ... La fête

LE VENDREDI 06/09

La fête annuelle s'est ouverte en fêtant un événement important pour la commune de Maringues : l'arrivée du gaz de ville.

A 18 heures, place des marronniers, les maringaises et les maringois se réunissaient en présence de Mr le Sous-Préfet, des Maires de la communauté de communes Limagne Bords Allier, du Conseiller Général et des responsables de G.D.F.

Après avoir fait un historique des longues démarches administratives et du déroulement des travaux, Mr le Maire, Bernard Faure, allumait une torchère.

Les boulangers de Maringues avaient préparé un buffet copieux qui a été très apprécié.

La manifestation s'est terminée à 20 heures.



A 21 heures, la retraite aux flambeaux conduisait une cinquantaine d'enfants costumés sur le thème « les fêtes du monde », du pont de Morge au Bd du Chéry.

Là, le groupe Diverty, avec ses tours de magie passionnait les petits et les grands qui restaient jus-

qu'à une heure avancée de la soirée.

LE SAMEDI 07/09

Cette année c'est plus de 80 exposants qui déballaient leurs marchandises Bd du Chéry et place François Seguin. Une foule nombreuse pouvait chiner et faire des achats jusqu'en fin d'après-midi. Les boulangers de Maringues qui avaient installé un four à bois sous la halle aux volailles ont remporté un vif succès.

Dès 9 heures, commençait le Chrono de Maringues avec 209 engagés pour la course en individuel.



Le jeune Damien Monier du VC Riom, champion de France espoir, établissait le nouveau record de l'épreuve en 42'47", soit une moyenne de 32,50 km/h.

L'après-midi, la société de boules faisait des démonstrations de boules lyonnaises sur les terrains place du foirail et la société de pêche organisait son concours au plan d'eau (le vainqueur pêchait une truite de 40 cm).

A partir de 19 heures, 495 convives pouvaient déguster la traditionnelle paëlla cuite au feu

de bois sur la place de la mairie.

Après le repas, Guylène Laur d'une part et Daniel Luçon et son groupe « Show Soleil » d'autre part, animaient la fin de soirée devant un public nombreux et très participatif.



LE DIMANCHE 08/09

Après l'arrivée des derniers coureurs de la course par équipes du Chrono de Maringues, se déroulait la remise des prix à la halle des sports.

Pendant ce temps, les 15 concurrents du concours des maisons fleuries recevaient leur prix avant l'apéritif concert animé par Les Enfants de la Limagne.

L'après-midi, douze chars confectionnés par les associations sur le thème les fêtes du monde défilaient dans les rues de notre cité.



Le cortège était ouvert par les Enfants de la Limagne et fermé par l'Eveil Romagnatois

annuelle ... La fête annuelle ... La fête annuelle

qui a fait une prestation très applaudie. Les associations ont encore une fois fait preuve de beaucoup d'imagination pour confectionner et animer leur char. Elles ont été récompensées par l'accueil chaleureux d'un nombreux public qui se pressait tout au long du parcours.



Les conditions atmosphériques permettaient de terminer le défilé dans de bonnes conditions. Le concert de l'Éveil Romagnatois concluait la parade sous le kiosque à musique.

Un feu d'artifice tiré au plan d'eau malgré une pluie battante concluait ces trois journées de fête.

La sonorisation a transformé pendant 20 minutes le plan d'eau en un véritable amphithéâtre avec des fusées multicolores qui dansaient au rythme de la musique : une véritable féerie.



LA 13ème FÊTE DU GOÛT

Comme chaque année, la commune de Maringues participait à la 13ème fête du goût à l'occasion de son marché hebdomadaire du lundi 14 octobre.



Avec les enfants des écoles, c'est plus de 350 personnes qui ont pu exercer leur goût auprès des 7 artisans et producteurs qui avaient leur stand sur la place des marronniers.



Mr Fouilhoux a fait découvrir les goûts de différentes boissons et bien sûr de sa limonade.

Mr Rosa «Aux Délices de la Halle» avait préparé diverses compotes et marmelades de fruits

variés qu'il fallait reconnaître.

Mrs Bardy «la Maie du Chéry» et Pouget avaient confectionné toutes sortes de pains : au seigle, aux céréales, au raisin, au levain, à l'oignon, pain des volcans et pain d'antan.



Mr Roche, chef cuisinier au collège Louise Michel, avait préparé plus de 2000 pâtes à choux parfumées à la noix, au paprika, au fromage, au citron.

Mr Rousseau, boulanger-pâtissier a fait déguster des truffes.

Mr Lardry, apiculteur à Orléat a fait goûter le miel sous toutes ses formes.

Cette année l'association «Alimenterre du Puy de Dôme» avait dressé un tipi et recevait les écoliers pour leur expliquer que chacun dans le monde doit pouvoir bénéficier d'une alimentation saine et suffisante.

L'arrivée du gaz à Maringues

Les agents d'EDF GDF SERVICES CLERMONT-FERRAND sont mobilisés depuis mai 1999 pour étudier, réaliser et exploiter le nouveau réseau de distribution publique de gaz naturel à Maringues.

En effet, la décision de raccorder Maringues au réseau gaz naturel a été prise en 1999 dans le cadre d'un projet de desserte groupé, qui a permis de desservir également les communes d'Entraigues et Saint-Laure à partir du réseau d'Ennezat.

Les travaux de raccordement au réseau ont commencé début Août 2000 et s'achèveront fin 2002.

L'ampleur du chantier a nécessité une coordination importante des divers opérateurs, en particulier de la ville de Maringues, de Gaz de France, d'EDF et du Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz (SIEG) pour réaliser conjointement les travaux d'enfouissement d'une ligne 20 000 V surplombant le collège et le centre sportif ainsi que les travaux d'enfouissement des lignes basse tension et les lignes France Télécom.

Pour le raccordement et l'alimentation de la commune, Gaz de France a posé 12.800 m de réseau et réalisé près de 300 branchements, pour un montant total de 600.000 €uros.

EDF, pour sa part, a posé 1.580 m de câble 20.000 V en souterrain, déposé 820 m de ligne aérienne et remplacé un poste de distribution publique vétuste pour un montant de 120.000 €uros.

Aujourd'hui, le gaz naturel alimente le centre bourg, ainsi que les villages de La Côte Rouge et Pont-Picot, le village des Goslards est en cours.

L'engouement des Maringois pour le gaz naturel est notable puisque quelques 300 foyers ont déjà fait le choix de cette énergie, qui alimente également des locaux tertiaires d'entreprises dont plusieurs bâtiments communaux.

Ces nouveaux abonnés vont pouvoir bénéficier des atouts du gaz naturel (propreté, souplesse, disponibilité) dans des conditions de sécurité optimale, les équipes d'astreinte d'EDF GDF SERVICES CLERMONT-FERRAND étant prête

à intervenir 24h/24 en cas de problème sur le réseau.



Le raccordement de la commune de Maringues au réseau de distribution publique de gaz naturel entre dans le cadre d'une démarche volontariste menée par Gaz de France qui l'a conduit à doubler le nombre de communes raccordées au gaz naturel chaque année, passant ainsi de 200 à plus de 400 par an en France.

Les efforts importants, tant humains que financiers, consacrés à étendre les réseaux de gaz (plus de 1.500 communes nouvelles raccordées en France en l'espace de 4 ans) illustrent de façon marquante la volonté de l'entreprise de poursuivre et renforcer sa démarche partenariale avec les collectivités territoriales.

En bref ... En bref ... En bref

CIMETIÈRE COMMUNAL

Le plan du cimetière a été mis à jour et affiché à l'entrée.

Ce document va permettre aux familles et aux entreprises de mieux se repérer et d'identifier facilement la concession recherchée.

Pour une bonne lisibilité de ce plan, les allées se sont vues attribuer des noms (de fleurs) ; chacune d'entre elles est indiquée par une borne en pierre de volvic.



Cette signalétique va contribuer à une gestion rationnelle et efficace qui est complétée par une informatisation du fichier.

HALLE DES SPORTS

Afin que les installations sportives soient conformes aux normes exigées, les panneaux de basket ont dû être remplacés. La société PROTEC SPORT s'est vue confiée la fourniture et pose des nouveaux kits pour la somme de 3.031,86 €uros TTC

ENTRETIEN DES CHAUDIERES

Suite à un appel d'offres, le contrat d'entretien des chaudières est confié à la société Proxitherm.

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

Cette année encore, la Municipalité continue ses efforts de plantations et la mise en place d'une nouvelle jardinière à l'angle du Bd Bergounioux et de la rue Basse. Ce ne sont pas moins de 1.650 plants de fleurs qui embellissent notre commune.

NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL

Les agents des services techniques viennent de procéder à la mise en place de la main courante autour du terrain de sport et à la pose d'un pare-ballons côté route de Puy-Guillaume.



Ciné Parc



Avec une bonne programmation et des films récents, la fréquentation est en hausse ; pour mémoire, depuis janvier 2002 plus de 1200 spectateurs ont assisté aux séances.

Au cours des derniers mois, quelques grands titres ont été diffusés dans la salle multimédia du collège Louise Michel, notamment Astérix, Mission Cléopâtre, Harry Potter, Tanguy etc.....

Les plus jeunes ne sont pas oubliés, à chaque vacances scolaires, des séances ont lieu dans l'après-midi.

Rappelons que les projections sont organisées les mardis à 20H30 toutes les trois semaines.

Possibilité de prendre une carte d'abonnement à 35,06 euros au lieu de 48 euros pour 10 séances.

CINÉ PARC DATES DES PROJECTIONS POUR 2003

Séances à 20 h 30 / Séances à 21 h

7 janvier	13 mai
28 janvier	3 juin
18 février	24 juin
11 mars	15 juillet
1er avril	5 août
22 avril	
16 septembre	
7 octobre	
28 octobre	
18 novembre	
9 décembre	

Jumelage

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les horaires de la bibliothèque s'adaptent à la demande : depuis le début de l'année en faisant leur marché, les lecteurs peuvent profiter du lundi matin de 10h à 12h. Pour plus de clarté, les autres horaires ont été uniformisés, le mercredi, le vendredi et le samedi : ouverture de 14h à 17h.

Cette année encore, la bibliothèque est inscrite au Livre Elu en Livradois Forez.

Sorcière et autres araignées rue de l'Hôtel de Ville : pour illustrer Halloween, la vitrine a été décorée avec goût par les employées chargées de la bibliothèque.



En 2004, aura lieu le 20ème anniversaire du jumelage. Voici bientôt 20 ans que des échanges réguliers ont lieu entre nos deux villes, des liens d'amitié se sont tissés entre des familles de Maringues et d'Hofgeismar.

Il nous a semblé que ces échanges s'essoufflaient un peu et pour cela nous avons souhaité élargir la commission municipale 'communication et jumelage' à des personnes ayant participé activement au jumelage.

Cette nouvelle commission paritaire a réfléchi aux moyens à mettre en place et a confirmé que les échanges se feraient une année sur deux et peut-être une fois au moment de notre fête annuelle et une fois à un autre moment de l'année afin d'offrir d'autres activités et découvertes à nos hôtes.

L'accueil de nos amis allemands pose toujours quelques

problèmes car trop peu de familles maringaises souhaitent accueillir.

Pour cela chaque membre de la commission est chargé de voir des familles susceptibles de recevoir nos visiteurs et il est rappelé à chaque maringois ayant une possibilité d'hébergement de se faire connaître en mairie.

La commission a commencé à réfléchir à l'organisation du 20ème anniversaire du jumelage qui sera un événement important dans notre vie locale.

Le collège Louise Michel continue aussi les échanges avec des années plus fortes que d'autres selon le choix des élèves pour les langues ; cette année scolaire, les jeunes allemands viendront en mars 2003 et nos maringois se déplaceront en mai.

Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LIMAGNE BORDS D'ALLIER

ZONE D'ACTIVITÉS LE CHAMP MOUTIER

- Aménagement terminé fin 2002 (Voirie, réseaux et aménagement paysager).

- Promotion de la zone au travers de panneaux et d'une plaquette.

- Création d'un groupe "accueil" : C'est un groupe d'interlocuteurs rapidement mobilisables pour accueillir les chefs d'entreprises envisageant de s'installer sur la zone d'activités.

JEUNESSE

• Garderies périscolaires :

Ouverture de 2 garderies périscolaires à Limons et à Saint-André Le Coq et transfert de la garderie de la commune de Maringues à la Communauté de Communes. La participation des parents est de 1€ par garderie.

• CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) :

Il a fonctionné 1 semaine au printemps et 4 en été en collaboration avec UFOVAL. Le transport des enfants a été assuré gratuite-



La Communauté de Communes LIMAGNE BORDS D'ALLIER va fêter ses 3 ans d'existence. L'année 2000 aura été une année de mise en place.

L'année 2001 à travers l'étude préalable au CLD nous a permis d'élaborer le projet de territoire de notre Communauté de Communes.

Aussi, voici pour 2002 les principales actions réalisées :

ment pendant toute la saison d'été.

• RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) :

Préparation pour l'ouverture d'un RAM en janvier 2003 (agrément, création de postes, élaboration du projet).

ENVIRONNEMENT

• Enlèvement des épaves :

35 épaves ont été ramassées sur tout le territoire.

• Projet de déchetterie :

La Communauté de Communes s'est engagée aux côtés du SBA pour le projet de construction d'une déchetterie qui sera réalisé en 2003 prochainement.

HABITAT

• OPAH (Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat) :

Une concertation est engagée avec les services de l'Etat concernant le projet de convention. Cette opération débutera début 2003

LOISIRS ET COMMUNICATION

• Signalétique :

Implantation de panneaux à l'entrée du territoire.

• Internet :

Création du site internet. Vous pourrez le consulter à l'adresse suivante :

www.limagne-bords-allier.com

CULTURE ET TOURISME

• Chemins et randonnées :

Création de chemins de randonnées avec 3 types de circuits qui seront aménagés et balisés en 2003.

• Ecole de Musique :

Signature d'une convention d'objectifs et accord d'un subvention d'un montant de 210€ par élève du territoire.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LIMAGNE BORDS D'ALLIER

Travaux ... Voirie ... Réseaux

Le programme de pavage des ruelles du centre bourg vient de s'achever ; après des jours, des mois de travail sur ces chantiers, les employés municipaux voient leurs efforts récompensés par le cachet indéniable que procure les rues ainsi faites ; on peut aisément dire que le "vieux Maringues" revit grâce à tous ces travaux de restauration des rues et ruelles. Une seule ombre au tableau, rue Annat, qui elle devra attendre les travaux de réhabilitation de L'Hôtel des Ducs de Bouillon pour se refaire une beauté.



Religieuses, du Jeu de Paume, de l'Eglise -, du St Esprit, de la Vernelle et Traversière).

Des travaux d'extension du réseau assainissement ont également été réalisés par les employés municipaux à Sanat et rue du Pré du Dimanche et ceci pour les branchements de constructions nouvelles.

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont eux aussi suivi leur programmation ; là encore, les services techniques ont su mener à bien ces réalisations avec la pose des tubes, des chambres et divers aiguillages rues de l'Hôtel de Ville, de l'Eglise et de la Vernelle.

A la suite de ces travaux d'enfouissement, l'entreprise EUROVIA a réalisé l'enrobé de toutes ces rues qui entourent la Place de la Mairie (rue de l'Hôtel de Ville, des



Eclairage Public :

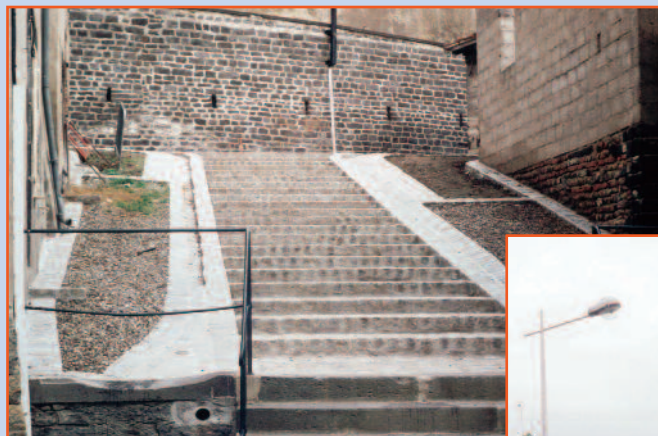
Ce ne sont pas moins de 30 candélabres qui viennent d'être implantés Route de Riom et Route de Clermont pour

la somme de : 18 533,80 €

De plus, différents points lumineux viennent agrémenter la place Beaudet Lafarge, rue des Marzelles et place du Pont d'Andou.

Interdiction de stationner :

Face à l'incivisme de certaines personnes et au non respect des règles de sécurité routière, des panneaux "interdiction de stationner" ont été posés rue du Baraban et rue des Granges.



Travaux d'assainissement

PREAMBULE

La Commune de MARINGUES a fait réaliser une étude de zonage d'assainissement en l'an 2000, ce qui lui a permis de disposer d'un schéma directeur d'assainissement.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau de la commune, il est nécessaire d'intervenir afin d'arrêter les déversements directs de pollutions domestiques essentiellement au BOURG (secteur du DOURMILLON), PONT-PICOT, MONTGACON, VENSAT, SANAT, LES GOSLARDS et LA COTE ROUGE.

En terme de hiérarchisation des interventions, (problèmes de salubrité publique et/ou pollution du milieu naturel), le schéma directeur a fait apparaître la nécessité de traiter en priorité le secteur «LE DOURMILLON» car 111 habitations sont raccordées sur le réseau unitaire se rejetant directement dans la Morge ou l'Andou.

Ce secteur (conformément aux conclusions de l'étude de zonage d'assainissement du bureau d'études I.E.A. en 2000) concerne plusieurs zones :

- 1) Lieu-dit Maison Blanche
- 2) Lieu-dit le Viol du Moulin
- 3) Lieu-dit la Croix du Fût/leDourmillon/Champ Raynaud
- 4) Lieu-dit le Pont d'Andou
- 5) Lieu-dit le Pont de Morge

Suite à une mise en concurrence, la commune a décidé de confier la maîtrise d'œuvre au Bureau d'Etudes GAU-DRIOT.

Ce dernier a mené des investigations sur le terrain (reconnaissance des réseaux existants, levé topographique, établissement de plans parcellaires et de profils en long).



TRAVAUX A REALISER

Actuellement l'assainissement de ce secteur est composé de réseaux unitaires qui se jettent directement dans «LA MORGE» ou «L'ANDOU». Il est envisagé de collecter ces effluents avant rejets et de les refouler vers l'unité de traitement existante à laquelle sont reliés les autres secteurs de Maringues.

Le programme 2003 de travaux portera donc sur les lieux-dits précédemment définis et concernera :

1. la mise en place de collec-

teurs d'eaux usées en PVC Ø 200 ou en fonte d'assainissement Ø 250 (selon les pentes de réseaux projetées) sur une longueur totale de 1.970 ml.

2. la création de branchements particuliers d'eaux usées sur le domaine public avec mise en place de tabourets de branchements en limite de propriété (pas d'intervention en domaine privé).

3. la création de poste de relèvement (2 unités) afin de rejeter les effluents par pompage dans les collecteurs existants acheminant les eaux usées vers la station d'épuration. Ces deux postes seront équipés en amont de déversoirs d'orages et de dessableurs.

4. la mise en place de conduites de refoulement en PEHD Ø 63 et 75 sur une longueur totale de 690 ml.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une demande de subventions auprès des services du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

MOTS CROISÉS - SOLUTION N°36

Vicomte de Turenne =

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	D	U	C	D	E	B	O	U	I	L	L	O	N			
2	E	T	O	I	L	E		L	O			A		I	F	
3	I	M	P	I	E		E	M	P	E	C	H	E	S		
4	A	L	P	H	A		P	E		S	T	O		M	O	B
5	L	I	A	T		E	R	R	A	T	I	Q	U	E	A	
6		T	S	E	T	S	E				R			R	M	
7		A	D	R	I	A	T	I	Q	U	E		R	I	A	D
8		I	I	I		I	E	M	I	S	S	E	I		D	O
9	O	R	N	E	M	E	N	T					A	M	A	N
10	M	E	T		I		T	O	R	P	I	L	L	A	G	E
11		E		E	L	I	X	I	R		A				I	O
12	S		R		L	I	E		P	O	L	I	S	S	O	N
13	T	R	I	A	L		U	T	O	P	I	Q	U	E		
14	E	P	E	L	E	E	S		U	R	S	U	L	I	N	E
15		U	L	U	L	E	R		E		E	L	D	E	R	
16	P	A	R	O	X	I	S	M	E	S			Y	E	T	I

Location de la salle d'honneur et autres locaux

Les tarifs applicables pour l'année 2003 des locations des salles d'honneur et annexe, Place de la mairie restent inchangés, à savoir :

Utilisation par les associations et établissements scolaires locaux

- Salle d'honneur - Salle Annexe - Bar - cuisine - Sanitaires
1ère manifestation : Gratuite
2ème manifestation : 90 €
3ème manifestation : 90 €
à partir de la 4ème manifestation : 180 €

- Salle annexe - Bar - Cuisine - Sanitaires
1ère manifestation : Gratuite
2ème manifestation : 50 €
3ème manifestation : 50 €
à partir de la 4ème manifestation : 100 €

Utilisation par les particuliers exclusivement domiciliés à Maringues

- Salle d'Honneur - Salle Annexe - Bar - Cuisine - Sanitaires : 280 €
- Salle d'Honneur - Bar - Cuisine - Sanitaires : 220 €
- Salle Annexe - Bar - Cuisine - Sanitaires : 150 €
- Montant du forfait nettoyage : 75 €

Suite à des problèmes de dégradations, une caution est demandée aux utilisateurs : 400 € (identique pour les particuliers et les associations).

Il est rappelé aux utilisateurs que les clés sont à retirer au Secrétariat de Mairie exclusivement le Samedi matin à partir de 10 heures

MOTS CROISES - N° 37

HORIZONTALEMENT

- 1- VESTIBULE DE L'EGLISE ST ETIENNE/ VIEUX REGISTRE/
- 2- MECREANT/C'EST UNE VRAIE TEIGNE/
- 3- ETRES MINUSCULES PARAIT-IL/
- 4- PRONOM PERSONNEL/EPOUSE DE ZEUS/HONORES/
- 5- GRANDE ASSEMBLEE/VETEMENT/ABREGE/INVERSE SECRET/
- 6- AMAS/APPEL/GRECQUE/CHARPENTE/

- 7- CONGE EPELE/DU METIER/ASONAS/PRECEDE LA MATIERE/
- 8- COEFFICIENT/DOUBLEMENT ABREGE/CHUCHOTE/
- 9- C'EST UNE BONNE CURE/A L'OEIL SUR LA TELE/POUR TRACER/
- 10- ELLE LE FUT COMME PAR JUDAS/PENSIONNAIRES DU I du N°2/
- 11- MEURTRIE/DORT BEAUCOUP/ARTICLE ETRANGER/
- 12- VILLE CELEBRE DU NEVADA/CELER/SOUS VETEMENT/
- 13- BRIANTE REUNION/SES SILOS N'ONT PAS DE GRAINS/A LUI/A DU GRAIN
- 14- A L'ENVERS DAGOBERT/ON LUI DOIT UNE MESURE ELECTRIQUE/BRISE/
- 15- GRECQUE INFIME/AUTRE MESURE/VENT DU MIDI/A L'ENVERS _ 1/2 POU/
- 16- EMPOISONNE LE SANG/FIN D'INFINITIF/MAUVAIS EMPLOI/SUR LA BRESLE/

VERTICALEMENT

- A- IL PEUT ETRE STUPEFIANT/CELEBRE JOUEUR DE CARTES/
- B- INVERSE A TOI/GRANDE FETE CHRETIENNE/VIEILLECITE/
- C- CONNU DES DONNEURS DE SANG/ETRE A LA PEINE/
- D- SE DEPLACE SUR LA PLANCHE/COURSE ENTRE LES PORTES/PRONOM PERSONNEL
- E- TRES GRAND SECOURISTE/TRES PARESSEUX/
- F- DANS LA GAMME/IDEM AU 1er D/
- G- INSTRUMENT DE MUSIQUE/PEUT SE FAIRE A LA MACHINE
- H- COMME UNE SERVIETTE/S'OUVRE ET SE FERME/
- I- ON DOIT LA RESPECTER/ABRITE LES N°2 du N° 10/
- J- A L'ENVERS UN BOUT DE PNEU/POUR LES CORDAGES/CARDINAL/
- K- PROTEGES DES PIQUES/ELLE FINIT DANS UN PRE/
- L- A L'ENVERS ASSOCIATION/HABITUDE/AU TENNIS/
- M- IL FAUT L'AVOIR/QUELQUES FOIS BONNES/BONNE BETE/
- N- PEUVENT ECLAIRER/CONTROLABLES/
- O- A L'ENVERS C'EST UNE IMPRESSION/VA AVEC FACTO
- P- RESTAURANT BRILLANT/TRES FATIGUEES/FERVEUR/FATIGUEES



La déchetterie Communale

L'Historique

Le schéma départemental d'élimination des déchets prévoyait sur le territoire du Syndicat du Bois de l'Aumône, la création de 17 déchetteries ; à ce jour, 12 ont été réalisées.

Maringues figurait dans ce schéma environ en milieu de tableau

La Municipalité avait bien compris et accepté cet ordre de priorité.

Toutefois, pour répondre aux demandes des usagers et à leurs besoins et dans l'attente de la construction d'une déchetterie par le S.B.A., en 1992, la commune a réalisé, dans l'enceinte même des ateliers communaux, un espace équipé de box destinés à stocker des matériaux ou fournitures divers : sable, sel, gravier.



Cet équipement a été mis à disposition des HABITANTS DE MARINGUES EXCLUSIVEMENT, d'un commun accord avec le Syndicat du Bois de l'Aumône.

Sensible aux questions environnementales, l'objectif était de lutter contre les décharges sauvages (dans la zone des carrières notamment) et de sensibiliser les citoyens sur le tri sélectif (un box affecté par catégorie de déchets : cartons - fer - objets encombrants...).

Cet équipement n'a pas été conçu pour accueillir une véri-

table « déchetterie », ni gardienné.

Il s'agissait seulement de pallier au manque et de remédier aux atteintes à l'environnement.

La situation actuelle



Cet équipement ne correspond plus aux besoins ; son fonctionnement s'est, depuis ces dernières années, considérablement dégradé.

Le volume des déchets déposés a augmenté de manière significative et il semble que sa fréquentation se soit élargie à des personnes domiciliées hors Maringues.

Il est difficile de contrôler le site et le domicile des usagers.

Compte tenu de la quantité de déchets, les agents communaux doivent régulièrement, plusieurs fois par semaine, consacrer plusieurs heures de travail pour nettoyer, ranger, charger et veiller au bon fonctionnement.

Ces quelques photos montrent, l'anarchie qui règne sur le site.

La demande de la Communauté de Communes «Limagne - Bords d'Allier»

La Communauté de Communes ayant la compétence déchets, s'est engagée, par

délibération du 27.11.2001, aux côtés du SBA, pour un projet de construction d'une déchetterie pour l'année 2003.

Proposition de la Commune de Maringues

Pour la période intermédiaire (2002 - à l'ouverture de la déchetterie du SBA), plusieurs mesures doivent être appliquées afin de retrouver un fonctionnement convenable du site actuel de la déchetterie.

1) Chacun doit impérativement trier ses déchets. Ce sera un bon apprentissage pour la déchetterie du SBA à venir.

2) Cette déchetterie est ouverte aux habitants de la commune de Maringues exclusivement. Les déchetteries du SBA les plus proches sont celles de Randan et Lezoux (ouverture : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures du Mardi au Samedi, et gratuites pour les particuliers).

3) Les gravats sont interdits dans la déchetterie de Maringues. Ils doivent être déposés dans les déchetteries du SBA

4) Devant les situations extrêmes que l'on constate hélas trop souvent, la Municipalité sera amenée à fermer temporairement la déchetterie.

